



L'UFR renouvelle son Conseil

En mai 2017, l'UFR de Droit, des Sciences Economiques et de Gestion, a procédé à l'élection de trois personnalités extérieures (2nde catégorie : à titre personnel).

Courant janvier 2020, l'UFR DEG procédera à l'élection de la quatrième personnalité extérieure venant compléter ainsi son Conseil. Cette élection portera à 35 les membres de ce Conseil actuellement composé de :

- 27 membres, élus parmi le personnel et les usagers de l'UFR,
- 4 personnalités extérieures désignées, relevant respectivement du Conseil départemental de la Sarthe, du Conseil départemental de la Mayenne, du Mans Métropole et de l'ordre des experts comptables
- 3 personnalités extérieures choisies après appel à candidature.

Ces 34 membres titulaires du Conseil de l'UFR seront invités à être présents à la réunion constitutive qui a pour objet de désigner **une personnalité extérieure** après un appel public à candidatures, conformément à l'article L. 712-3 du code de l'Education et aux statuts de l'U.F.R.

Ils participeront par ailleurs au bon fonctionnement de ce Conseil jusqu'en 2021, ayant la qualité de membres à part entière. Toutes les personnalités extérieures siègent à **titre bénévole** pour un mandat de quatre ans maximum.

L'U.F.R. de Droit, des Sciences Economiques et de Gestion, espère en des personnes disposées à encourager son développement, et souhaitant s'investir dans les projets d'une composante ancrée dans son territoire et ouverte sur le monde, reconnue pour la qualité de ses formations, de sa recherche et de sa valorisation.

Le code de l'Education prévoit, notamment en son article L. 719-3, la **parité** entre les femmes et les hommes désignés en qualité de personnalités extérieures. Il s'ensuit que la désignation finale par vote desdites personnalités devra prendre en compte cette exigence de parité, notamment en fonction des désignations préalables de personnalités extérieures.

MODALITÉS DE DÉPÔT DES CANDIDATURES

Les candidatures doivent être adressées au secrétariat du Doyen par :

- adresse électronique : dir-ecodroit@univ-lemans.fr

ou

- adresse postale : U.F.R. de Droit, des Sciences Economiques et de Gestion – Avenue Olivier Messiaen – 72085 LE MANS Cedex 9, cachet de la poste faisant foi.

Pour être recevables, les candidatures devront obligatoirement comprendre :

- un curriculum vitae ;
- une lettre d'intention ;
- une déclaration de candidature dûment remplie, signée (cf. formulaire de déclaration de candidature)

La date limite de réception des candidatures est fixée au **13 décembre 2019 à 16 heures**.

La réunion constituante portant votes pour désignation de ces quatre personnalités extérieures se tiendra **mi-janvier 2020**.